

Yanous (extraits)

Lundi 22 mars - Droits - Demmou reste en France.

La Préfecture de Haute-Garonne accorde finalement un titre de séjour "vie privée et familiale" à Abderrahmane Demmou (lire l'Actualité du 4 mars). Les associations qui soutiennent cet algérien lourdement handicapé par les séquelles d'un accident vasculaire cérébral estiment que cette décision est le résultat de la mobilisation des citoyens, appuyés par 3 sénateurs, 5 députés et 2 députés européens. La Préfecture ne voulait accorder au demandeur qu'un titre de visiteur, qui lui enlevait tous ses droits sociaux et aurait fait de lui un S.D.F, selon Odile Maurin, de l'association [Handi-Social](#).

